



COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures
de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse

DOCUMENT ILLUSTRATIF

En annexe du rapport PEJ Gibloux du 11 janvier 2021, ce document complémentaire vise à présenter quelques illustrations des activités mises sur pied dans le cadre de FRITIME GIBLOUX ou MIDNIGHT GIBLOUX.

1) FRITIME GIBLOUX – INITIATION AUX RAQUETTES À NEIGE DU 26 JANVIER 2019

*Après les avoir aidé à mettre leurs raquettes aux pieds, les animateurs, membres de l'**Association des raquettes à neige du Mont Gibloux**, ont donné quelques explications à la vingtaine d'enfants présents sur la manière de marcher, sur la signalisation des pistes et sur le respect de la nature et des animaux.*



*Ils sont ensuite partis tous ensemble pour faire un parcours d'initiation avec des exercices tels sauter sur un pied, aller en arrière, passer sous une table, slalomer, etc... Un bon goûter s'en est suivi, généreusement offert par l'**Association des raquettes à neige du Mont Gibloux**.*



COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse



Fin prêts, deux équipes ont été formées et, tandis que l'une a poursuivi le parcours d'initiation, l'autre s'est lancée sur un parcours plus en pente où les enfants ont pu apprendre à grimper, courir en descendant, etc. Fatigués de leur périple, les enfants ont eu droit à un autre verre de thé.



Les enfants garderont un magnifique souvenir de cette belle découverte. La jugeant « trop bien », tous ont dit qu'ils referaient bientôt de la raquette...



COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures
de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse



Un grand bravo à toutes les aventurières et tous les aventuriers et un immense merci à l'**Association des raquettes à neige du Mont Gibloux** !



COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures
de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse

2) FRITIME GIBLOUX – UN APRÈS-MIDI DANS LES COULISSES DE LA COMMUNE

Le 20 novembre 2019, la Convention de New-York relative aux droits de l'enfant a fêté son trentième anniversaire. Ce fut l'occasion pour la **Commission Enfance et Jeunesse (CEJ)** communale de mettre sur pied un après-midi dans les coulisses de la Commune dans le cadre du projet **FRITIME GIBLOUX** avec pour objectif de sensibiliser les enfants à cette convention tout en faisant le lien avec la vie politique locale et le fonctionnement de l'administration. Voici un petit aperçu :

Près d'une quinzaine d'enfants ont investi les locaux de l'administration communale ce mercredi après-midi-là. Ils ont tout d'abord pris place dans les sièges du Conseil communal et ont tenu une discussion générale sur les droits de l'enfant. Ils ont également donné leur avis sur certaines thématiques locales et ont fait part de leurs préoccupations. Certaines questions ont fait l'objet de débats et ont été soumises au vote. À titre d'exemple, ils ont rejeté à une forte majorité de proposer la construction d'un pôle touristique (p. ex. Tour Eiffel) au sein de la Commune. Même s'ils ont souligné quelques avantages, comme le développement du tourisme « *qui fait marcher les magasins* » et « *créé des emplois* », ils ont estimé que la situation de notre commune ne se prêtait pas à une telle construction. Il faut « *préserver les champs pour les animaux* », « *protéger la nature* », éviter les nuisances car cela demanderait « *des travaux durant beaucoup de temps* » alors « *qu'il y a déjà beaucoup de travaux dans la commune* ». Les enfants ont également mis en avant les coûts importants d'un tel projet (« *serait beaucoup trop cher* »), le souci de « *la sécurité des travailleurs* » avec une telle construction et le fait qu'il faudrait également « *construire des hôtels pour accueillir tous les touristes* », relevant une fois encore le souci d'un développement harmonieux de notre commune. Il n'y a aucun doute à avoir : la relève se prépare et elle a déjà beaucoup de choses à dire !





COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse



Les participants ont ensuite poursuivi avec un atelier jeu en lien avec les droits de l'enfant. Différentes situations d'enfants dans le monde leur ont été présentées et ils ont discuté par groupe de la situation de ces derniers en faisant ressortir les éléments qui ne respectaient pas la convention. Ce fut également l'occasion de discuter plus largement sur les droits et obligations des jeunes citoyens dans notre pays et d'exprimer leur point de vue. Globalement, ils ont relevé que la situation des enfants en Suisse est très bonne et que « *tous les enfants du monde devraient avoir la même chance* » !

Après ces intenses discussions est arrivé le moment phare de l'après-midi... le goûter ! Une pause bien méritée pour nos participants, qui n'en ont pas pour autant arrêté d'échanger sur différentes thématiques qui leur sont chères. Il y a eu de l'animation cette après-midi-là au sein du bureau communal !



Après le goûter, les enfants ont visité les locaux de l'administration communale qui regroupe certains services de la commune (secrétariat général, service des finances, bureau du service technique). Ils ont pu poser leurs questions en lien avec ces activités. Ils se sont ensuite vêtis d'habits chauds et sont allés prendre l'air en se déplaçant jusqu'au bâtiment du feu. Le local des pompiers, gentiment présenté par Frédéric Clerc, commandant-remplaçant du CSP Gibloux, que nous profitons de remercier, a vivement retenu leur attention.





COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures
de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse

Finalement, les enfants sont retournés à l'administration communale pour un dernier atelier jeu « juste – injuste ». Ils ont ainsi pu s'exprimer sur différentes thématiques en se déplaçant sur une échelle allant du 100% juste (d'accord) au 100% injuste (pas d'accord).



Voici quelques extraits de leurs prises de position majoritaires :

- Ils estiment que les enfants ne devraient pas disposer d'un droit personnel de choisir leur enseignant. Toutefois, ils sont d'avis qu'un tel choix devrait être soumis au vote de la classe ;
- Ils s'opposent à ce qu'une amende soit infligée aux personnes qui n'usent pas de leur droit de vote ;
- Ils sont favorables à ce que les femmes soient également astreintes au service militaire pour une question d'égalité ;
- Ils estiment que les tâches ménagères sont autant du ressort des hommes que des femmes, mettant une fois encore en avant l'importance de l'égalité ;
- Ils estiment important à ce que les enfants puissent donner leur avis au niveau local pour les choses qui les concernent, comme par exemple la construction d'une place de jeux ;
- Ils ont beaucoup apprécié cet après-midi dans les coulisses de la commune et y participeraient à nouveau ;
- Etc.



La délégation de la CEJ ayant organisé cet après-midi du 20 novembre 2019 (*Bernadette Widder, Conseillère générale, Rémy Philipona, Conseiller général, et Fabien Schafer, Conseiller communal et président CEJ*) remercie vivement les enfants ayant participé à cet atelier **FRITIME GIBLOUX** et les félicite pour leur active participation !



COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures
de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse

3) MIDNIGHT GIBLOUX – PHOTOS DE DIVERSES SOIRÉES





COMMUNE DE GIBLOUX

Dicastère des Affaires scolaires, des Structures
de garde, de l'Enfance et de la Jeunesse



*Avec la collaboration de la **Fondation Idée Sport***

